

AMÉNAGEMENT DE LA RD920 NORD ENTRE LA PLACE DE LA RÉSISTANCE À BOURG-LA-REINE ET LE BOULEVARD ROMAIN ROLLAND À MONTROUGE

Communes de Bagneux, Bourg-la-Reine, Montrouge,
Arcueil et Cachan

Dossier d'enquête publique

Pièce 0 : Guide de lecture

Pôle Attractivité, Culture et Territoire

Direction des Mobilités



L'enquête publique est une procédure qui s'applique à tous les grands projets. Son objectif est d'informer le public et de recueillir son avis afin d'éclairer le maître d'ouvrage sur les décisions à prendre. Cette période doit permettre à la population de s'approprier les caractéristiques du projet. Pour cela, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (CD92) a constitué le Dossier d'Enquête Publique «environnementale». L'enquête publique est menée par le CD92 sur les deux territoires (département des Hauts-de-Seine et département du Val-de-Marne), en délégation du Conseil Départemental du Val-de-Marne (CD94). Le [Guide de lecture](#) a pour objectif de présenter ce Dossier d'Enquête Publique et d'aider à trouver l'information recherchée sur le projet d'Aménagement de la RD920 Nord entre la place de la Résistance à Bourg-la-Reine et le boulevard Romain Rolland à Montrouge.

COMMENT EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET ?

Des **moyens d'information et d'expression** sont proposés au public lors de cette procédure, ils sont précisés par l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Les sites internet du Conseil Départemental des Hauts de Seine et du Conseil Départemental du Val-de-Marne mettent à disposition le Dossier d'Enquête Publique et toutes autres informations relatives à l'enquête publique du projet.

POURQUOI LE PROJET NÉCESSITE-T-IL UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

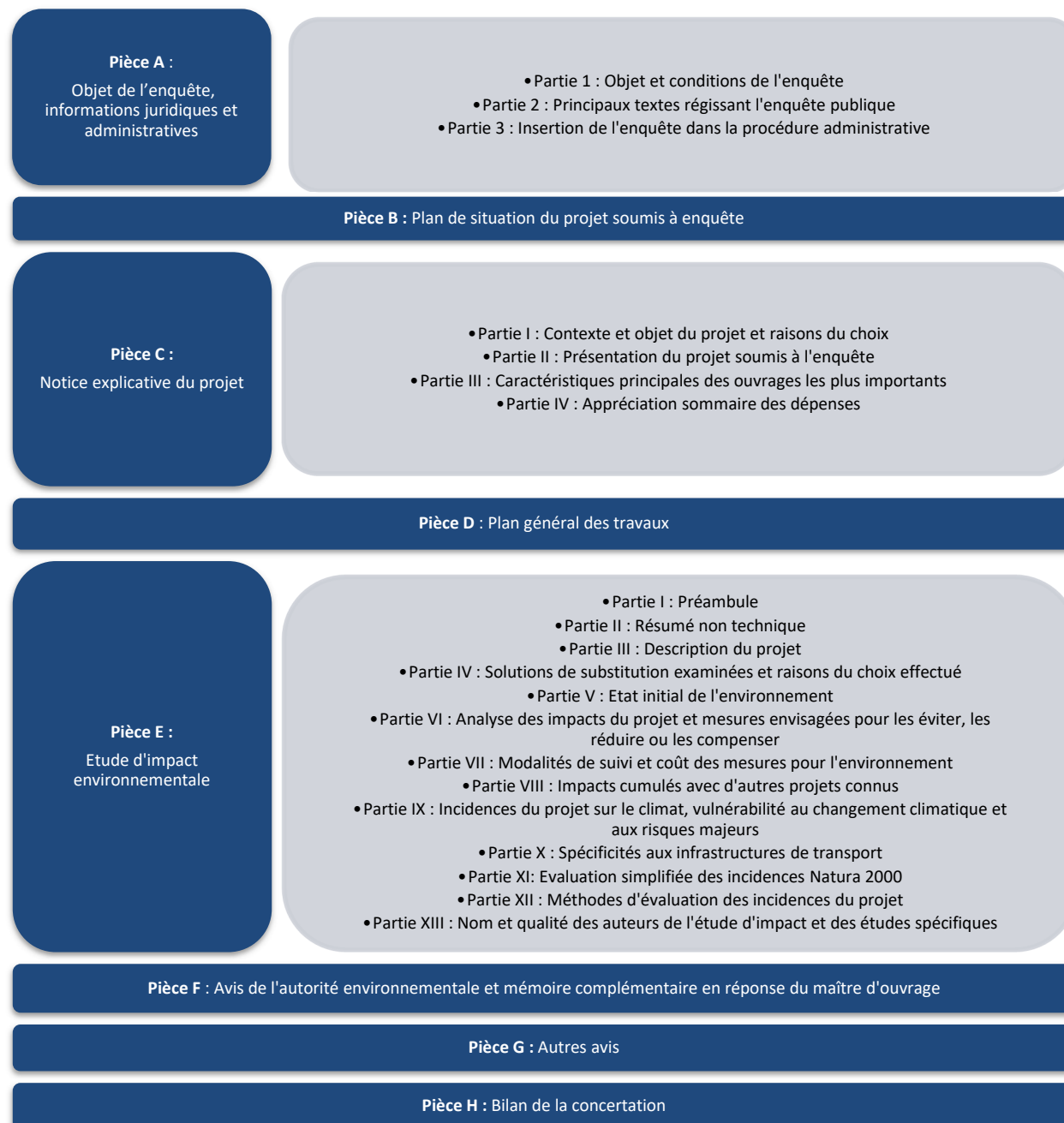
Code de
l'environnement



Le projet est soumis à
évaluation environnementale

QUEL EST LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Le dossier d'enquête publique comporte **un certain nombre de pièces**, répondant à la législation en vigueur. La liste présentée ci-dessous permet au lecteur de se repérer dans le dossier d'enquête en fonction des informations dont il souhaite disposer.



PIÈCE 0 : GUIDE DE LECTURE

PIÈCE A : OBJET DE L'ENQUÊTE (NOTICE)

L'objet et les conditions de l'enquête, les acteurs du projet, le cadre juridique, les procédures nécessaires à la réalisation du projet, l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation du projet

PIÈCE B : PLAN DE SITUATION DU PROJET SOUMIS A ENQUÊTE

La localisation du projet

PIÈCE C : NOTICE EXPLICATIVE DU PROJET

Le contexte et l'objet de l'opération, l'historique de son inscription dans le territoire desservi, les variantes étudiées, le calendrier prévisionnel de l'opération, l'estimation sommaire des dépenses

PIÈCE D : PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

La présentation, de manière visuelle, de l'ensemble du projet, des ouvrages ainsi que la zone d'intervention potentielle nécessaire à leur réalisation

PIÈCE E : ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE (TOME 1 ET 2)

L'état initial de l'environnement, la description du projet et les solutions de substitutions, les impacts du projet sur l'environnement et les mesures proposées par le maître d'ouvrage pour y remédier, la vulnérabilité du projet au changement climatique, l'évaluation des incidences NATURA 2000, les méthodologies de réalisation de l'étude d'impact et les auteurs.

PIÈCE F : AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET MÉMOIRE COMPLÉMENTAIRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Avis de l'Autorité environnementale (Mrae) sur l'étude d'impact et le mémoire en réponse établi par le maître d'ouvrage

PIÈCE G : AUTRES AVIS

Les autres avis émis par les différentes autorités compétentes : le Conseil départemental du Val-de-Marne, la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France, avis des communes de Bourg-la-Reine, Bagneux, Arcueil, Cachan et Montrouge, etc.

PIÈCE H : BILAN DE LA CONCERTATION

S'INFORMER EN PEU DE TEMPS

- ▶ **Notice explicative (Pièce C)** : elle décrit les caractéristiques et les choix opérés tout au long du projet
- ▶ **Résumé non technique de l'étude d'impact environnemental (Pièce E partie 1)** : il permet de prendre connaissance des conditions d'insertion du projet dans son environnement, des bénéfices et des mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les impacts du projet
- ▶ **Avis de l'autorité environnementale (MRAE) sur le projet et mémoire en réponse des porteurs du projet (Pièce F)** : ils permettent de prendre connaissance des observations de l'AE sur les impacts du projet et des réponses apportées par le maître d'ouvrage à chacun des points soulevés.

SOMMAIRE SIMPLIFIÉ DES PIÈCES DU DOSSIER

PIÈCE A : OBJET DE L'ENQUÊTE, INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

I – OBJET ET CONDITIONS DE L'ENQUÊTE

- 1 Objet de l'enquête
- 2 Les communes concernées par le projet et l'enquête publique
- 3 Conditions de l'enquête
- 4 La maîtrise d'ouvrage
- 5 Le projet soumis à enquête publique

II – PRINCIPAUX TEXTES RÉGISSANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- 1 Textes régissant la procédure d'enquête publique
- 2 Textes régissant le dossier d'enquête publique
- 3 Autres textes régissant le projet

III – INSERTION DE L'ENQUÊTE DANS LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

- 1 Préambule
- 2 Phase de concertation avant l'enquête
- 3 L'enquête publique
- 4 La procédure d'enquête publique
- 5 Les procédures engagées simultanément ou ultérieurement à l'enquête

publique

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PIÈCE B : PLAN DE SITUATION DU PROJET SOUMIS À ENQUÊTE

PIÈCE C : NOTICE EXPLICATIVE

I – CONTEXTE ET OBJET DU PROJET ET RAISONS DU CHOIX

- 1 Aire d'étude
- 2 Historique du projet
- 3 Finalités et objectifs du projet
- 4 Les décisions ayant conduit au choix du projet : variantes étudiées

II – PRÉSENTATION DU PROJET SOUMIS À L'ENQUÊTE

- 1 Présentation globale du projet
- 2 Présentation du projet par secteur
- 3 Bilan des arbres et du stationnement avant et après le projet
- 4 Réalisation du projet
- 5 Calendrier prévisionnel du projet

III – CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPAUX OUVRAGES

- 1 Cheminement piéton et piste cyclable
- 2 Terre-plein central
- 3 Profils en travers types

IV – APPRÉCIATION SOMMAIRE DES DÉPENSES

- 1 Estimation du coût du projet
- 2 Modalités de réalisation et financement du projet

V – EXPLOITATION ET ENTRETIEN

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

PIÈCE D : PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

PLAN GENERAL DES TRAVAUX

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PIÈCE E : ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE**ETUDE D'IMPACT - TOME 1**

I - PREAMBULE

- 1 – Contexte
- 2 – Contenu de l'étude d'impact

II - RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

- 1 – Contexte et objectifs du projet
- 2 – Description du projet
- 3 – Solutions de substitution examinées et raisons du choix effectué
- 4 – État initial de l'environnement
- 5 – Analyse des impacts du projet et mesures envisagées pour les éviter, réduire ou les compenser
- 6 – Modalités de suivi et coût des mesures pour l'environnement
- 7 – Impacts cumulés avec d'autres projets connus
- 8 – Incidences du projet sur le climat, vulnérabilité au changement climatique et aux risques majeurs
- 9 – Spécificités liées aux infrastructures de transport
- 10 - Évaluation simplifiée des incidences Natura 2000
- 11 – Méthodes d'évaluation des incidences du projet
- 12 - Noms et qualités des auteurs de l'étude d'impact et des études spécifiques

III - DESCRIPTION DU PROJET

- 1 – Présentation générale de la RD920 Nord
- 2 – Présentation du projet soumis à enquête
- 3 – Description de la phase travaux
- 4 – Description des principales caractéristiques de la phase opérationnelle
- 5 – Estimations des types et quantités de résidus et d'émissions attendus

IV - SOLUTIONS DE SUBSTITUTION ET JUSTIFICATION DU CHOIX EFFECTUÉ

- 1 – Présentation des scénarios d'aménagement
- 2 – Bilan socio-économique comparatif
- 3 – Analyse multicritère
- 4 – Conclusion

V - ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

- 1 – Introduction
- 2 – Présentation des zones d'étude
- 3 – État actuel de l'environnement
- 4- L'interaction entre les facteurs de l'environnement
- 5 – Synthèse des enjeux
- 6 – Évolution probable de l'environnement en l'absence de projet

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ETUDE D'IMPACT - TOME 2

VI - ANALYSE DES IMPACTS DU PROJET ET MESURES ENVISAGÉES POUR LES ÉVITER, LES RÉDUIRE OU LES COMPENSER

- 1 – Préambule
- 2 – Impacts et mesures relatifs à la climatologie
- 3 – Impacts et mesures relatifs au sol, au sous-sol et aux terres
- 4 – Impacts et mesures relatifs à l'eau
- 5 – Impacts et mesures relatifs au milieu naturel
- 6 – Impacts et mesures relatifs au paysage
- 7 – Impacts et mesures relatifs au patrimoine culturel
- 8 – Impacts et mesures relatifs au tourisme et aux loisirs
- 9 – Impacts et mesures relatifs à la population et l'emploi
- 10 – Impacts et mesures relatifs aux outils de planification urbaine
- 11 – Impacts et mesures relatifs aux infrastructures de transports
- 12 – Impacts et mesures relatifs aux biens matériels
- 13 – Impacts et mesures relatifs à la santé humaine
- 14 – Addition et interaction des effets entre eux
- 15 Synthèse des impacts et mesures

VII MODALITÉS DE SUIVI ET COÛT DES MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT

- 1 – Mesures intégrées à la conception même du projet
- 2 – Mesures intégrées aux travaux
- 3 – Modalités de suivi des mesures
- 4 – Estimation du coût des mesures

VIII IMPACTS CUMULÉS AVEC D'AUTRES PROJETS CONNUS

- 1 – Notions d'impacts cumulés et contexte juridique
- 2 – Identification des opérations et sites concernés
- 3 – Présentation des projets soumis à l'analyse des effets cumulés
- 4 – Analyse sommaire des principaux impacts cumulés

IX INCIDENCES DU PROJET SUR LE CLIMAT, VULNERABILITE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX RISQUES MAJEURS

- 1 – Incidences du projet sur le climat et vulnérabilité du projet au changement climatique
- 2 – Incidences notables sur l'environnement résultant de la vulnérabilité à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs

X SPECIFICITES LIEES AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- 1 – Analyse des conséquences du projet sur le développement de l'urbanisation
- 2 – Analyse des enjeux écologiques et des risques potentiels liés aux aménagements fonciers, agricoles et forestiers
- 3 – Monétarisation et analyse des coûts collectifs liés à la pollution atmosphérique et à l'effet de serre

XI ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

- 1 – Introduction
- 2 – Identification des sites Natura 2000 les plus proches
- 3 – Description du site Natura 2000 le plus proche
- 4 – Analyse des incidences du projet sur le site Natura 2000
- 5 – Conclusion

XII MÉTHODES D'ÉVALUATION DES INCIDENCES DU PROJET

- 1 – Généralités – notions d'effets ou d'impacts du projet
- 2 – Généralités – estimation des impacts
- 3 – Méthodes
- 4 – Éléments de présentation du projet
- 5 – Contexte environnemental
- 6 – Études spécifiques réalisées
- 7 – Méthodes utilisées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement

XIII NOMS ET QUALITÉ DES AUTEURS DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES

XIV TABLE DES ILLUSTRATIONS

XV ANNEXES

- ANNEXE 1 – Décision examen au cas par cas DRIEE
 ANNEXE 2 – Étude acoustique
 ANNEXE 3 – Étude air

ANNEXE 4 – Étude historique, documentaire et mémorielle, étude de vulnérabilité, diagnostic de la qualité environnementale des sols

Voir dossier joint.

ANNEXE 5 – Évaluation socio-économique comparative de trois scénarios de la requalification de la RD920 Nord

Voir dossier joint.

ANNEXE 6 – Mise à jour étude de trafic RD920 – simulation statique

Voir dossier joint.

PIÈCE F : AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET MÉMOIRE COMPLÉMENTAIRE EN REPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

PIÈCE G : AUTRES AVIS

AVIS DRAC – ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Sollicitation des communes concernées par le projet et avis des communes de Bourg-la-Reine, Bagneux, Cachan, Arcueil et Montrouge

PIÈCE H : BILAN DE LA CONCERTATION

